

## Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 8 mars 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p.(120r, 121v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 8 mars 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 29/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43074>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 mars 1864](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

## Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin explique à Oudin-Leclère que sa femme a emporté toute sa correspondance avec elle et toutes les lettres qu'elle lui a écrites, mais que cette correspondance est irréprochable. Il invite Oudin-Leclère à tout dire à Jules Favre car il n'a rien à cacher. « Il est de tristes vérités à dire, mais l'absence presque complète de sentiments affectueux chez ma femme en est un ; elle ne s'attache qu'à ce qui s'accorde avec son amour propre et je ne vois pas comment elle ne se trouverait pas humiliée de revenir à moi. Malgré l'embarras où elle se trouve pour soutenir son procès, elle ne concevra autre chose que la force d'un jugement car mes ennemis ne cesseront de la flatter de façon à l'engager davantage dans les sentiments de haine qu'ils lui ont inoculé contre son fils et contre moi. »

## Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#), [Relation Godin-Moret](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

120  
Lundi le 6 mars 1686

Amandine Duval Lehoux

je vous fais ce matin ce rapport  
à la lettre que vous avez l'origine des  
missives. il n'y a rien de très long  
à ce que dans la tête il y ait la contrainte  
qui est la vérité ma femme a en le  
loin de meurtre et l'importante tout ma  
correspondance avec elle elle a non seulement  
mes lettres mais aussi elle a reçues toutes  
elles que ma veuve, elle me donne  
plus besoin de faire des copies, mais  
mes lettres sont rien que ne peuvent être  
montrées à tout le monde elles ne peuvent  
témoigner que dans une constante affection  
pour elle.

à la veuve ne témoignez pas que je suis  
puisque arriver de tout dire à M. J. H. de  
je veux rien à ce que il y ait une affaire  
ménage est parce que je ne sais ce que  
peut inspirer la malice de mes ennemis  
dont ma femme n'est que le triste objet  
j'ai peu de plaisir sur un retour de ma femme  
à ses bras. il est de très bons amis  
la veuve presque complètement dévouée affectueuse  
chez ma femme, on est au contraire de  
que ce qui sauve de cette son amitié presque

et je ne sais pas comment elle me débrousserait pas humilié et restitué à mes malgrâz l'embarras ou elle de toute force  
détournera son plaisir elle me causera autre chose que la force de me jugement car mes  
ennemis me assurant de la flatter de façon  
à me faire toujours d'avantage dans les  
sentiments de haine - qu'ils lui ont causé  
contre son fils et contre moi  
Ne meuf agréer monsieur mes sentiments  
de profonde considération

Godin